

MAIRIE
DE
PONTGIBAUD
PUY-DE-DÔME



Code Postal : 63230
Téléphone: 04.73.88.70.42

**COMPTE-RENDU
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 19 DECEMBRE 2015.**

Etaient présents : M. OUACHEM, Maire, M. RABAT, M. MALLEPERTUS, M. DUTEIL, M. BOURGAILH Adjoint, M. VERMEIL, M. BARBOUCHE, M. DUMORTIER, M. LEMAIRE, Mme AIGUEBONNE, Mme DEFALVARD.

Absents : Mme FAITROUNI, M. LAMADON, M. LUDJER, M. LASSALAS.

Monsieur BOURGAILH a été désigné secrétaire.

I – DEMANDE DE SUBVENTION TOURISTIQUE AUPRES DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES PONTGIBAUD SIOULE ET VOLCANS.

Monsieur le Maire explique aux membres du Conseil Municipal que la Commune a réalisé des travaux d'embellissement aux abords du bâtiment abritant les ateliers municipaux, Rue des Anciens d'A.F.N.

Il rappelle que dans le cadre de sa compétence tourisme, la Communauté de Communes Pontgibaud Sioule et Volcans apporte un soutien financier correspondant à 80 % des dépenses plafonnées à 5 000,00 €.

Vu que la Commune n'a pas demandé de subvention touristique en 2014,
Vu les travaux réalisés en 2015 pour l'embellissement de la Commune dont le coût total s'élève à 17 712,00 € T.T.C.

Monsieur le Maire propose de demander à la Communauté de Communes une subvention de 8 000,00 € (4 000,00 € au titre de 2014 et 4 000,00 € au titre de 2015).

Oùï cet exposé, après délibération et à l'unanimité de ses membres présents, le Conseil Municipal décide de demander à la Communauté de Communes Pontgibaud Sioule et Volcans une subvention touristique d'un montant de 8 000,00 €, dans le cadre des travaux d'embellissement des abords des ateliers municipaux réalisés cette année pour un coût total de 17 712,00 € T.T.C.

Le Secrétaire de séance,

M. BOURGAILH.